

**ANNEXE C**  
**LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROGRAMMES AVEC ANIMAUX**

**Animaux dans les programmes**

Êtes-vous intéressé à offrir un programme avec différents types d'animaux ?

L'inclusion d'animaux vivants dans les programmes de bibliothèque peut offrir des avantages éducatifs, sociaux et culturels aux usagers de tous âges. Bien qu'un formulaire de renonciation de responsabilité ne soit pas nécessaire, les lignes directrices suivantes assureront la santé et la sécurité des usagers et des animaux en tout temps :

1. Lorsque les participants au programme caressent ou touchent des animaux, discutez à l'avance avec le préposé à la manipulation des animaux d'un système d'organisation qui favorise le plus haut niveau de sécurité pour les participants au programme et pour les animaux.
2. Les préposés à la manipulation des animaux devraient communiquer clairement les lignes directrices concernant les caresses ou la manipulation des animaux qui favorisent la sécurité des participants au programme et le bien-être des animaux (p. ex., comment et où les caresser en toute sécurité).
3. Les présentations d'animaux doivent avoir lieu sur scène lorsque c'est possible, et lorsque ce n'est pas possible, bien séparées de l'auditoire d'une façon ou d'une autre (p. ex., limites délimitées que les enfants ne peuvent pas traverser).
4. Les animaux venimeux ne sont pas permis dans les programmes.
5. Les démonstrations d'animaux vivants seront approuvées que s'ils sont offerts par un organisme accrédité par L'Association canadienne des zoos et aquariums (ACZA) ou par un organisme de recherche scientifique.
6. Dans la mesure du possible, la publicité relative aux démonstrations d'animaux devrait indiquer tous les animaux qui seront mis en vedette pendant le programme. La signalisation devrait être affichée à l'entrée de la bibliothèque et dans la zone de programmation le jour du programme qui indique la date et l'heure du programme, l'emplacement du programme et tous les animaux qui seront mis en vedette pendant le programme.
7. Garder la durée des programmes avec animaux entre 30 minutes et une heure.

**ANNEXE C**  
**LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROGRAMMES AVEC ANIMAUX**

8. Un membre du personnel doit être présent à l'endroit du programme en tout temps.

### **Programmes de lecture à un chien**

Êtes-vous intéressé à offrir un programme de bibliothèque où les enfants lisent aux chiens ?

Des études montrent que la lecture aux chiens encourage la confiance en soi et augmente l'estime de soi chez les enfants qui ont du mal à lire à haute voix, ce qui stimule leur alphabétisation.

Dans les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, les normes suivantes s'appliquent :

- Le programme **doit être** exécuté en partenariat avec un organisme qui offre des programmes canins aux enfants afin de s'assurer que les bénévoles et les chiens ont suivi un processus de sélection.
- Contactez [Therapeutic Paws of Canada](#) (en anglais seulement) au sujet de « **Paws To Read** » ou [Ambulance Saint-Jean](#) au sujet de « **Paws 4 Stories** » pour voir s'ils ont la capacité d'offrir leur programme canin dans votre collectivité.
- Les chiens doivent porter en tout temps une veste qui indique qu'ils font partie du programme.
- Les parents ne devraient pas participer au programme, car les chiens sont formés pour des programmes individuels et ils peuvent être distraits s'il y a un plus grand nombre de participants.
- S'assurer que les bénévoles gardent les chiens en laisse en tout temps et que les chiens restent sur leur couverture pendant le programme.
- Garder la durée des programmes de lecture à un chien à environ 30 minutes.

### **Planifiez tôt, consultez votre personnel et informez le public**

1. Discuter à l'avance des exigences de l'organisme partenaire.
-

**ANNEXE C**  
**LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROGRAMMES AVEC ANIMAUX**

2. Déterminez si le personnel de votre bibliothèque a un problème de santé qui l'empêche d'être exposé aux chiens. Si oui, planifiez et discutez s'il est possible d'accommoder leur état de santé. Par exemple, pouvez-vous offrir le programme dans une salle désignée ? Consultez votre supérieur si vous devez prendre des mesures d'adaptation à l'égard d'un problème de santé du personnel.
  
3. Avant de tenir un programme canin, assurez-vous que le public est avisé longtemps à l'avance afin que les usagers aient le temps de planifier leur visite de la bibliothèque à un autre moment au besoin (c.-à-d. affichage à l'entrée de la bibliothèque et à l'endroit du programme, site Web et médias sociaux).